

Rédaction

22, rue Monge - 75005 Paris
tél : 01 43 19 50 22

François Baratin

Rédacteur en chef

Dominique Blanc

Secrétaire général
du comité de rédaction
de Responsabilité & Environnement

Danièle Barbier

Secrétaire générale de la rédaction
des Annales des Mines

Marcel Charbonnier

Assistant de la rédaction

Béatrice Bellanger

Secrétaire

Membres du Comité de Rédaction

Paul-Henri Bourrellet

Club Crin

Gustave Defrance

Conseil général des Mines

Dominique Dron

Cellule Prospective,
Ministère de l'Aménagement du
Territoire et de l'Environnement

Bettina Laville

Conseiller pour l'aménagement
du territoire et l'environnement
au cabinet du Premier Ministre

Michel Turpin

Président du Comité d'Orientation

Membres du Comité d'Orientation

Jacqueline Aloisi de Lardere

Directrice, PNUF

Christian P. Averous

Chef de la division Environnement, OCDE

Dominique Bernard

Président de l'AFITE

René-François Bizet

Usinor Sacilor

Claude Delpoux

Directeur des Affaires publiques
Fédération française des sociétés
d'assurances

Jean-Jacques Duby

Directeur de l'Ecole supérieure
d'électricité

Bernard Festy

Faculté des Sciences pharmaceutiques
et biologiques, Université Paris V

Christian Huglo

SCP d'avocats

Vincent Jacques le Seigneur

Conseiller technique au cabinet
du ministre de l'Aménagement
du Territoire et de l'Environnement

Patrick Legrand

Directeur de la mission Environnement
Société de l'INRA

Caroline London

Avocate. Présidente de l'Institut
pour une politique européenne
de l'environnement

Laurent Mermet

Professeur ENGREF

Jean-François Raffoux

Directeur scientifique INERIS

Philippe Saint-Raymond

Secrétariat d'Etat à l'Industrie
Directeur adjoint de la Sécurité
des installations nucléaires

Jacques Vernier

Conseil général des Mines

Philippe Vesseron

Ministère de l'Aménagement
du Territoire et de l'Environnement
Directeur de la prévention,
des pollutions et des risques

EDITORIAL

Si certains doutaient encore de l'extrême sensibilité du public vis-à-vis des risques que les aliments peuvent présenter pour la santé, les événements de ces mois de mai et juin 1999 ont apporté une réponse éloquent. Les peurs suscitées par l'affaire de la vache folle ont laissé des traces profondes aussi bien dans le public et les médias qui amplifient les émotions que dans les gouvernements des pays qui oscillent entre les vieux réflexes de silence et des réactions excessives qui ne font qu'amplifier la crise.

Dans l'affaire des farines à la dioxine se sont, à l'évidence, conjuguées deux craintes : celle des farines animales par qui est arrivée la vache folle et celle de la dioxine sans d'ailleurs qu'on sache encore vraiment quand et comment des molécules, quand même peu courantes, se sont retrouvées mêlées à ces aliments largement distribués aux poules et aux poulets. Puis se sont superposés d'autres motifs spécifiquement belges cette fois : les actes d'un gouvernement qui cache sciemment la vérité aux citoyens pour protéger quelques intérêts, comme il l'avait fait, il y a peu, dans une affaire autrement tragique.

Et quand des écoliers Belges se plaignent d'avoir été malades pour avoir bu du Coca-Cola, nul ne met en question cette affirmation tant le terrain est mûr. On trouve rapidement des explications qui vont, d'ailleurs, changer de jour

en jour sans être ni convaincantes ni vraiment étayées. Peut-être finira-t-on par trouver, mais dans le domaine du mythe où se place de plus en plus ces crises, une vérité n'a pas à être prouvée pour être acceptée comme telle. La réaction de gouvernements qui ne veulent pas être accusés de faiblesse, surtout face à une multinationale aussi symbolique que Coca-Cola, renforce les craintes et seules quelques voix osent s'élever pour poser des questions simples et évidentes, par exemple pour demander simplement s'il n'y a pas d'autres causes aux malaises repérés que l'absorption du contenu d'une boîte de Coca-Cola.

Car dans ces deux cas, comme il y a quelques années dans l'affaire du benzène dans l'eau Perrier, la grande peur est fondée sur un risque soit dont la cause n'est pas démontrée (au moment où j'écris cet éditorial), soit faible ou très faible par rapport à d'autres risques alimentaires quotidiennement affrontés et, en premier lieu, ceux des pollutions bactériennes. En cette période d'été, des pique-niques et des buffets, on peut attendre des mayonnaises restées au soleil et des crevettes dont l'état de fraîcheur rejoint celui du poisson d'Ordralfabétix leur lot d'intoxications parfois mortelles mais qui suscitent rarement l'intérêt des médias.

Michel Turpin

Editorial

Michel Turpin

Opinion

5 Changement climatique et gouvernance mondiale

Michel Mousel

13 Veut-on vraiment en France lutter contre l'effet de serre ?

Armand Lepas

15 La contribution de l'industrie à la lutte contre l'effet de serre : une question de flexibilité

Richard Armand

19 Industrie et prévention de l'effet de serre

Une note de synthèse du groupe de travail « industrie - effet de serre » de la Mission interministérielle sur l'effet de serre
Yves Martin

25 L'adaptation de l'organisation face aux pressions écologistes

Eric Persais

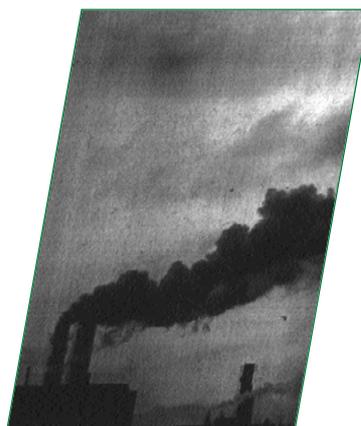
Réactions

37 Le démantèlement des usines militaires de Pierrelatte
Pascal Bourrelier et Charles Kassel

Informations-actualités

44 L'après-mine
Danièle Devillers

51 Que faire pour améliorer la prévention des catastrophes naturelles ?
Paul-Henri Bourrelier



M A I R E

ZONES HUMIDES

Les outils réglementaires

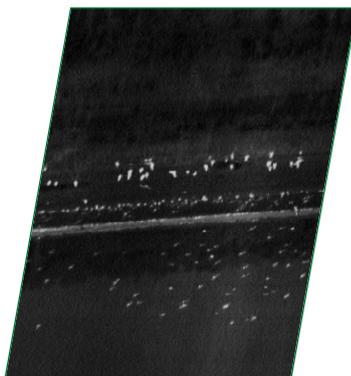
53 La loi sur l'eau et les zones humides
Daniel Crépin

61 La politique des agences de l'eau
Aïcha Amezal et Philippe Goetghebeur

71 Analyse critique et perspectives de réforme du régime juridique des zones humides
Bernard Dyssli et Guy Dietrich

Conclusion

75 Zones humides : quand les perspectives de 1994 se transforment en réalités de 1999
Geneviève Barnaud, Patrick Bazin et Laurent Mermet



Evènements

85 Publications

✓ La santé des Français : un rapport sans concession
Bernard Festy

✓ Séminaire sur la politique intégrée produits
Le rapport final de la commission européenne

91 Manifestations

92 Résumés étrangers

Table des annonceurs

✓ Annales des Mines : 2^e, 3^e et 4^e de couverture ; Offilib : page 98.

Photos du sommaire

✓ page 2 : La taxation souffre de deux inconvénients majeurs : elle ne fixe pas le volume de la réduction des émissions et elle anéantirait des pans entiers de l'industrie (Kaz CHIBA/Hoaqui).
✓ page 3 : Les zones humides assurent à l'échelle régionale, nationale et même internationale, des fonctions essentielles pour les espèces végétales et animales (Roland Goujon).

Photo de couverture

✓ Un cours d'eau de Haute-Normandie en période de crue (DEVES).

Abonnements et ventes

Editions ESKA
12, rue du Quatre-Septembre,
75002 Paris
Serge Kebabitchief
Directeur de la publication
Tél. : 01 42 86 56 00
Fax : 01 42 60 45 35
Tarifs : voir bulletin encart vert
(entre les pages 65 et 66)

Conception

Tribord Amure - Anne de Muizon
Tél. : 03 44 57 98 88

Publicité

J.-C. Michalon - ECC
44-46, boulevard G. Clemenceau
78200 Mantes-la-Jolie
Tél. : 01 30 33 93 57
Fax : 01 30 33 93 58

Vente au numéro par correspondance et disponible dans les librairies suivantes : Offilib - PARIS ; Presses Universitaires de France - PARIS ; Guillaume - ROUEN ; Petit - LIMOGES ; Marque-page - LE CREUSOT ; Privat, Rive-gauche - PERPIGNAN ; Transparence Ginestet - ALBI ; Forum - RENNES ; Mollat, Italique - BORDEAUX.